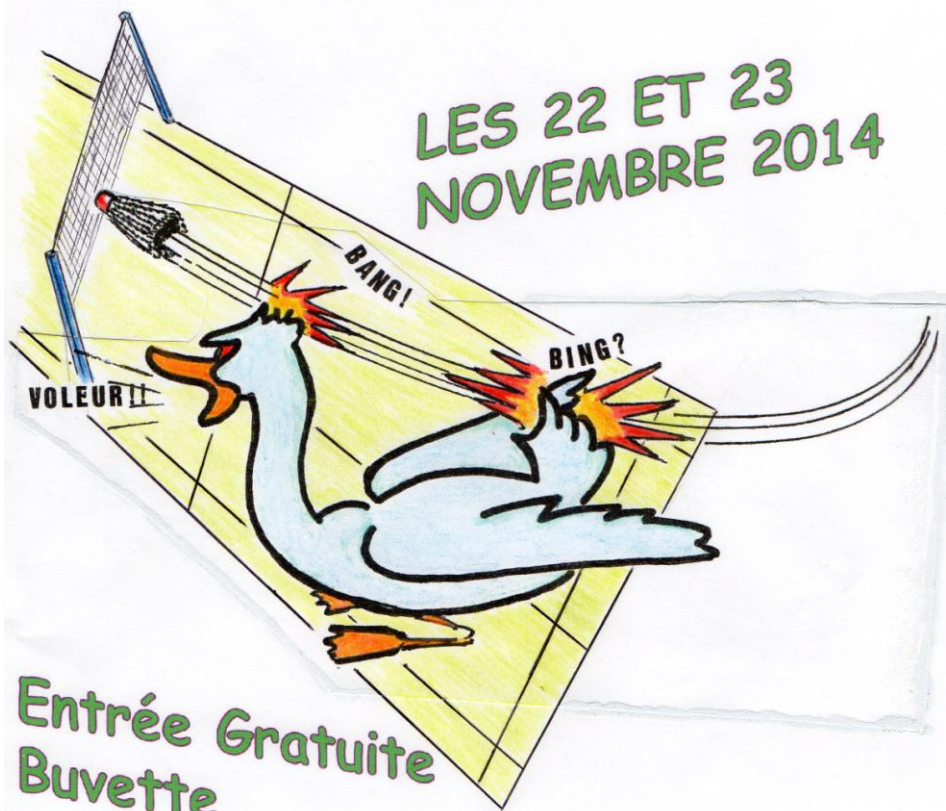


TOURNOI SENIOR DU VOLANT DE L'ISLE



LES 22 ET 23
NOVEMBRE 2014

Entrée Gratuite
Buvette

GYMNASE DE GUÎTRES

Renseignements : 06.73.09.98.37

LE VOLANT



LE VOLANT DE L'ISLE
6, Rue Maurice Ferchaud
33910 St-Denis-de-Pile
Tél. : 05.57.24.02.62
Portable : 06.73.09.98.37
E.mail : Volant.Isle@orange.fr
Site Internet : www.volant-isle.org

TOURNOI DU VOLANT DE L'ISLE 22 et 23 NOVEMBRE 2014

Le VOLANT de l'ISLE est heureux de vous inviter à son 13^{ème} Tournoi autorisé par la Ligue d'Aquitaine de Badminton sous le numéro

L'objectif étant d'offrir aux joueurs et joueuses la possibilité d'effectuer un maximum de matchs, tous les tableaux se dérouleront en poules. Aussi, le nombre de participants sera limité.

DATES : Samedi 22 et Dimanche 23 Novembre 2014.

LIEU : Salle du complexe omnisports des GUEYTINES, à GUÎTRES.
Téléphone : 06.73.09.98.37. Les plans seront joints aux convocations.

HORAIRES : Samedi 22 Novembre 2014 : de 08 heures 30 à 20 heures 30 ;
Pointage des licences à partir de 8 heures.
Dimanche 23 Novembre 2014 : de 08 heures 30 à 18 heures ;
Pointage des licences à partir de 8 heures.

CATÉGORIES : Le présent tournoi est ouvert aux joueurs Séniors Non-Classés, D, C et B.

TABLEAUX : Pour chaque tableau (simples et doubles) et chaque série (NC, D, C, B), les rencontres se dérouleront par poule, avec 1 ou 2 sortants, puis par élimination directe.

Dans la mesure du possible, tous les tableaux commencés le samedi se termineront le samedi soir, sauf si nous étions contraints par le nombre de matchs autorisés par jour et par joueur.

Suivant le nombre de participants, une consolante sera organisée à l'attention des joueurs éliminés en poule.

INSCRIPTION : toutes les femmes (N.C. – D – C – B), et les hommes classés B et C pourront s'inscrire sur 3 tableaux. Seuls les hommes N.C. et D ne pourront jouer que sur 2 tableaux.

Les droits d'inscription sont fixés comme suit : 11,00 € pour un tableau, 16,00 € pour 2 tableaux, 17,00 € pour 3 tableaux.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Les feuilles d'inscription devront parvenir, au plus tard le Mercredi 12 Novembre 2014 (cachet de la poste faisant foi), impérativement accompagnées du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de : LE VOLANT DE L'ISLE, et adressées à :

Anne CHAILLOU - 6, Rue Maurice Ferchaud – 33910 St-Denis-de-Pile.
Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Avant la compétition, les forfaits seront enregistrés par téléphone au 06.73.09.98.37 ou par mail (Volant.Isle@orange.fr). Le justificatif d'absence devra ensuite être adressé au siège de la Ligue d'Aquitaine de Badminton.

GESTION DU TOURNOI : Le tournoi est géré par le logiciel BADPLUS.
Le tirage au sort des tableaux sera effectué le Dimanche 16 Novembre 2014.

L'horaire du premier match de chaque joueur sera envoyé à chaque responsable de club le lundi 17 Novembre 2014.

RÈGLEMENT : Ci-joint. Il sera affiché dans la salle. Les joueurs sont invités à en prendre connaissance avant leur premier match.
Le Juge-Arbitre de la compétition sera Alain VIDEAU.

RESTAURATION : Une buvette sera à votre disposition dans la salle durant les deux jours. Vous pourrez y trouver : boissons chaudes ou fraîches, salades, sandwiches, croque-monsieur, viennoiseries, gâteaux,...

Un Repas est proposé le samedi soir au prix de 20,00 €.

Pour une meilleure organisation de la soirée, les joueurs intéressés sont invités à s'inscrire en même temps, sur la même feuille d'inscription que le tournoi, et joindre le règlement.

HÉBERGEMENT : La liste des hôtels est jointe au présent courrier.

RÉCOMPENSES : Coupes, trophées, tee-shirts, divers... La remise des récompenses s'effectuera lors du vin d'honneur qui clôturera ce tournoi le Samedi 22 et le dimanche 23 Novembre, à l'issue des matchs.

UN STAND SMASH SERA PRÉSENT DANS LA SALLE DURANT TOUTE LA COMPÉTITION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VOUS POUVEZ CONTACTER :

ANNE CHAILLOU, AU 05.57.24.02.62 OU AU 06.73.09.98.37

RÈGLEMENT :

ARTICLE 1 : CATEGORIES :

Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.BaD.. Toute inscription à cette compétition entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BaD. et en règle avec celle-ci. Les joueurs Seniors Non-Classés, ou classés D, C et B des pourront s'inscrire au Tournoi du Volant de l'Isle.

ARTICLE 2 : TABLEAUX :

Les tableaux proposés seront les suivants : Simple Hommes, Simple Dames, Double Hommes, Double Dames, Double Mixte.

Pour chaque tableau et chaque série, les rencontres se dérouleront par poule (de 3, 4 ou 5 joueurs), avec 1 ou 2 sortants par poule, puis par élimination directe.

Suivant le nombre de participants, **une consolante sera organisée à l'attention des joueurs éliminés en poule.**

Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points, avec prolongations possibles jusqu'à 30. En cas d'égalité à 20, le set est prolongé : le joueur ou l'équipe qui mène avec 2 points d'écart remporte le set. A 29 égalité, le joueur ou l'équipe marquant le premier 30 gagne le set.

ARTICLE 3 : NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Le nombre de participants sera limité à 150 joueurs.

En cas de surnombre, les critères appliqués dans l'ordre seront les suivants :

- les inscriptions non complètes seront refusées,
- la date d'arrivée des fiches d'inscription complètes,
- le nombre d'inscrits par club et par catégorie : en cas de surnombre, nous prendrons, pour chaque club, les 4 premiers joueurs inscrits par tableau et par classement.

ARTICLE 4 : LE PANACHAGE ET LA FUSION DES SERIES :

Toutes les femmes (N.C. – D – C – B), et les hommes classés B et C pourront s'inscrire sur 3 tableaux. Seuls les hommes N.C. et D ne pourront s'inscrire que sur 2 tableaux. Tous les joueurs pourront s'inscrire dans 2 séries différentes. Ils pourront s'inscrire dans leur série de classement ou une série supérieure, mais en aucun cas inférieure.

Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de regrouper certaines catégories, si le nombre d'inscrits était insuffisant.

ARTICLE 5 : INSCRIPTIONS :

Les feuilles d'inscription devront parvenir au plus tard le Mercredi 12 Novembre 2014 (cachet de la poste faisant foi), accompagnées du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de : **LE VOLANT DE L'ISLE**, et adressées à : **Anne CHAILLOU - 6, Rue Maurice Ferchaud – 33910 St-Denis-de-Pile.**

Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle. Les droits d'inscription sont fixés comme suit : **un tableau : 11,00 € - 2 tableaux : 16,00 € - 3 tableaux, 17,00 €.**

ARTICLE 6 : VOLANTS :

Les volants du tournoi sont à la charge des joueurs. En cas de litige entre les joueurs, les volants homologués pour ce tournoi sont :

- * Pour les joueurs classés : Volants plumes BABOLAT Aéroflex Tour.
- * Pour les joueurs Non-Classés : Volants plastiques YONEX Mavis 370.

Des volants homologués seront en vente au Stand **SMASH.**

ARTICLE 7 : ARBITRAGE :

Le Juge-Arbitre de la compétition est Alain VIDEAU

En poule, les matches seront arbitrés par les gagnants. Les phases finales seront arbitrées par les perdants.

ARTICLE 8 : LES TEMPS DE REPOS :

Le temps de repos entre 2 matches sera de 20 minutes minimum, pour tous les tableaux (Simples, Doubles et Mixtes).

ARTICLE 9 : LE TEMPS DIT D'ÉCHAUFFEMENT :

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel. Ce temps démarre à l'appel du match, et comprend en particulier : le test des volants et le tirage au sort.

Deux minutes après le troisième appel, tout joueur qui ne se sera pas présenté sur le terrain sera déclaré W.O. pour ce tableau.

ARTICLE 10 : POINT PARTICULIER :

Si le volant touche le plafond ou ses structures (panneaux de basket, câbles, lumière) : * à l'engagement : le volant est remis une fois.

* au cours de l'échange : le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée, suivant le règlement de la F.F.BaD..

ARTICLE 11 :

Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer un match, les arbitres et les membres du comité d'organisation.

ARTICLE 12 : RECLAMATIONS :

Seul le représentant d'un club est autorisé à déposer une réclamation auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne sera jugée irrecevable.

ARTICLE 13 :

Tout participant à la compétition qui se voit infliger un carton (rouge ou noir) suite à un mauvais comportement devra signer un formulaire auprès du Juge-Arbitre. Ce document expose les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton).